



# La procédure PPRT

## Application à l'entrepôt pétrolier de Chambéry à Chignin

---

- ▶ Film de l'INERIS sur les PPRT
- ▶ Etude de dangers, périmètre d'étude du PPRT, carte des aléas
- ▶ Maîtrise de l'urbanisation actuelle
- ▶ Analyse des enjeux du territoire
- ▶ Suite de la procédure
- ▶ Questions

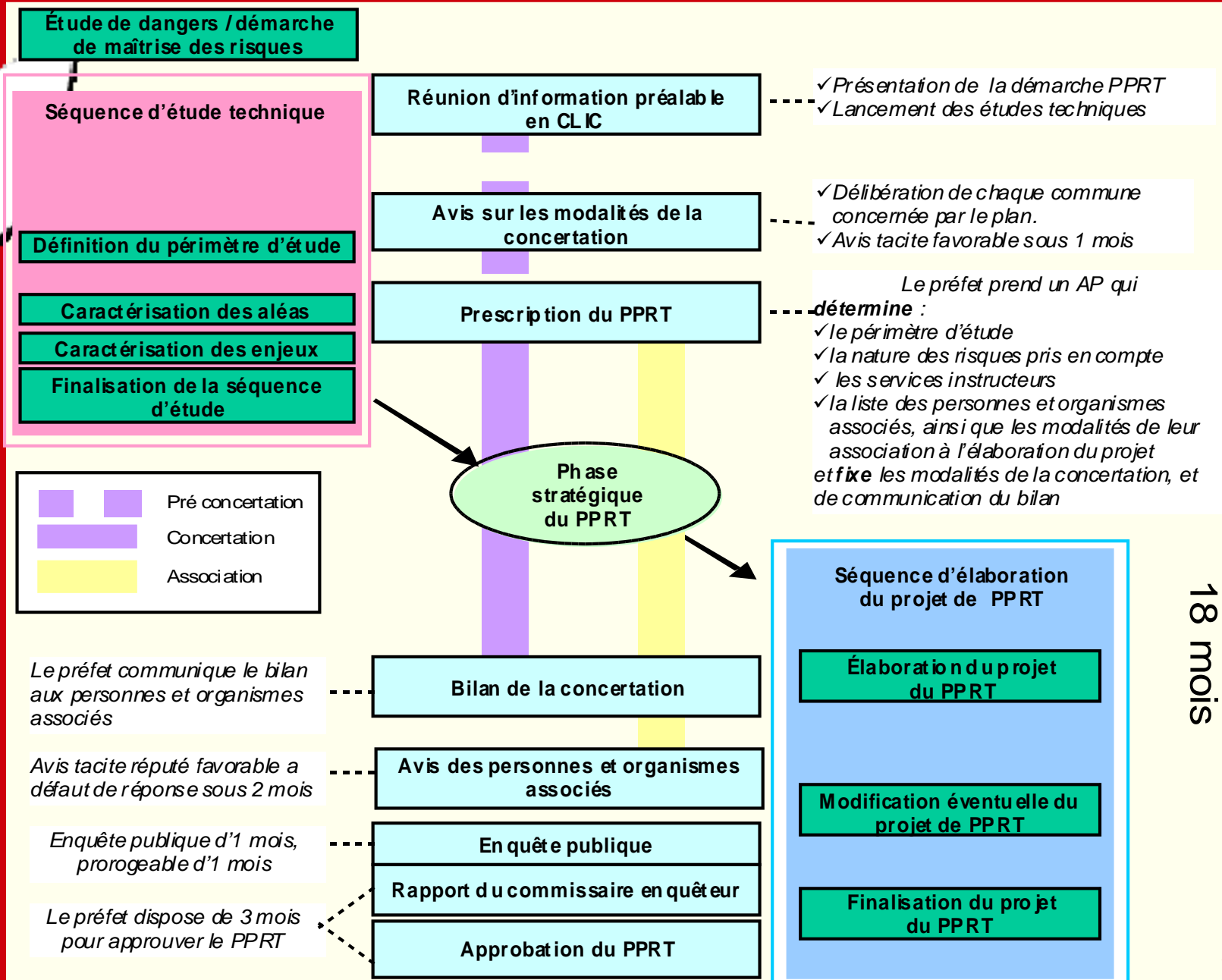
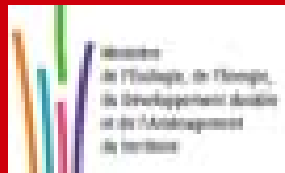


# L'Entrepôt Pétrolier de Chambéry (EPC) à Chignin

---

- ▶ Établissement Seveso seuil haut (depuis août 2005)
- ▶ Réglementé par arrêté préfectoral du 8 avril 1999 complété les 5 janvier 2001 et 2 avril 2008
- ▶ Doit faire l'objet d'un PPRT (prescrit par arrêté préfectoral du 10 octobre 2008)

# La démarche PPRT

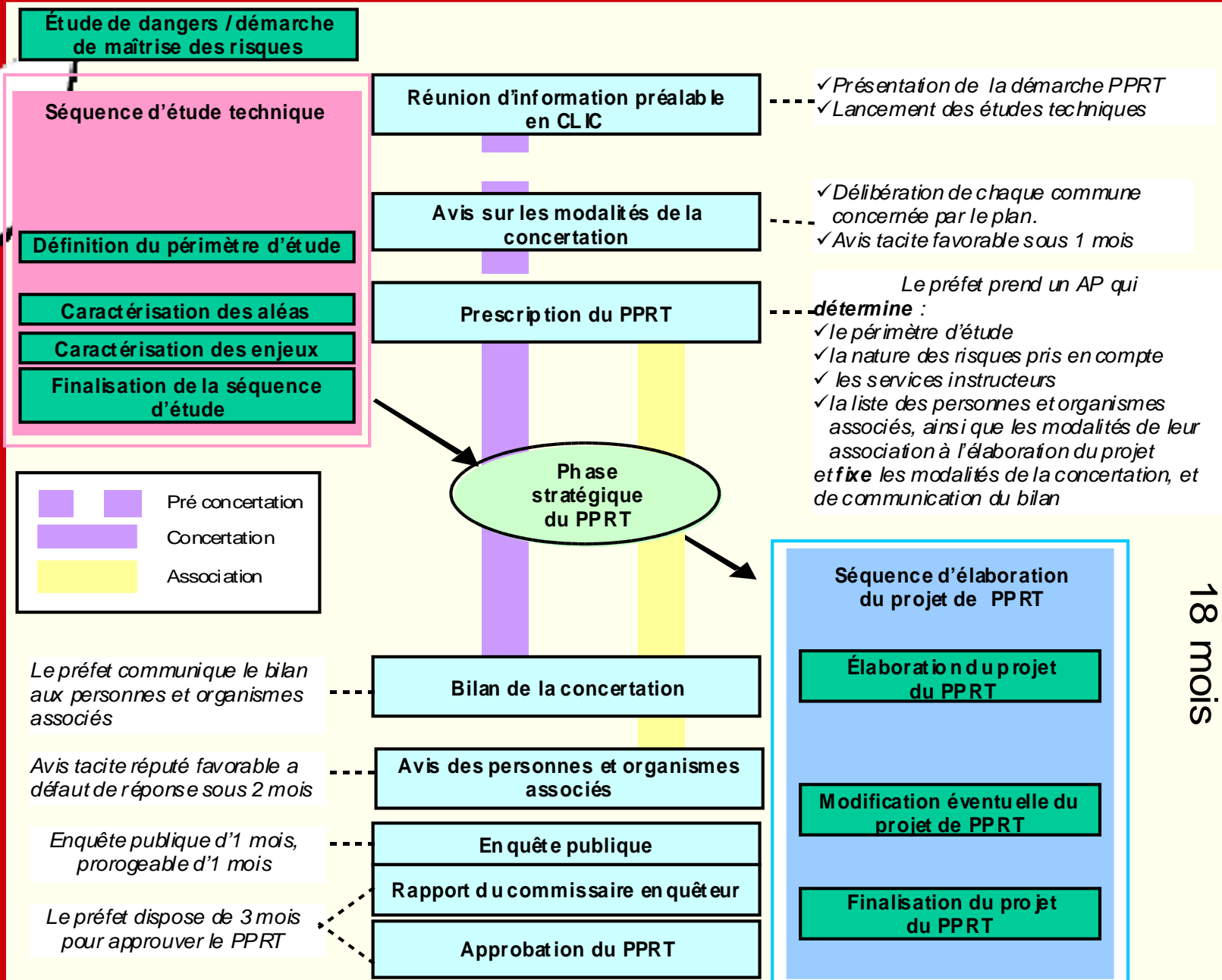
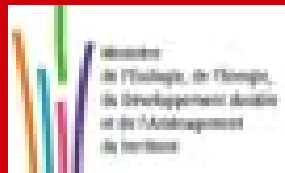


# Personnes et organismes associés

---

- ▶ Exploitant des installations à l'origine du risque
- ▶ Communes sur le territoire desquelles le PPRT doit s'appliquer
- ▶ EPCI compétents en matière d'urbanisme (communauté de communes du pays de Montmélián)
- ▶ CLIC
- ▶ Préfet
- ▶ DDPC
- ▶ Conseil général
- ▶ Conseil régional

# La démarche PPRT



# L'étude de dangers (1/2)

---

- ▶ Transmise par l'exploitant le 19 juillet 2006
- ▶ Évaluation initiale par l'inspection des installations classées : rapport transmis au préfet le 23 avril 2007 et courrier du préfet à l'exploitant le 3 mai 2007
- ▶ Complétée en juin, septembre et octobre 2007
- ▶ Évaluation finale : rapport du 5 février 2008 et arrêté préfectoral complémentaire du 2 avril 2008

## L'étude de dangers (2/2)

---

- ▶ Octobre 2008 : remise par l'exploitant d'une étude complémentaire sur le dimensionnement des événements des bacs de stockage
- ▶ Définition d'un échéancier de mise en conformité des 4 bacs 12, 13, 14 et 15 d'ici à décembre 2012
- ▶ Exclusion du phénomène de pressurisation lente des bacs à toit fixe du dépôt
- ▶ 35 phénomènes dangereux retenus pour le PPRT
- ▶ Evolution du périmètre d'étude de 800 à 300 mètres environ

N°	Désignation du phénomène dangereux	Classe de probabilité	Type d'effet	Zone des dangers très graves (m)	Zone des dangers graves (m)	Zone des dangers significatifs (m)	Zone des effets indirects par bris de vitres (m)	Cinétique	Origine des distances
1	1-A/incendie au poste de chargement camion	C	thermique	25	32	41	0	rapide	bord de la rétention
2	1-E/incendie de la cuvette 1	E	thermique	40	64	92	0	rapide	bord de la rétention
3	1-Eb/incendie de la cuvette 1 avec défense contre l'incendie	E	thermique	28	45	64	0	rapide	bord de la rétention
4	1-F/incendie de la cuvette 2	D	thermique	28	42	58	0	rapide	bord de la rétention
5	1-Fb/incendie de la cuvette 2 avec défense contre l'incendie	C	thermique	20	29	41	0	rapide	bord de la rétention
6	1-G/incendie de la sous-cuvette 1	E	thermique	39	62	88	0	rapide	bord de la rétention
7	1-Gb/incendie de la sous-cuvette 1 avec défense contre l'incendie	D	thermique	27	43	62	0	rapide	bord de la rétention
8	1-H/incendie de la sous-cuvette 1 bis	D	thermique	32	49	69	0	rapide	bord de la rétention
9	1-Hb/incendie de la sous-cuvette 1 bis avec défense contre l'incendie	D	thermique	22	34	48	0	rapide	bord de la rétention
10	1-I/incendie du compartiment 11	D	thermique	28	41	56	0	rapide	bord de la rétention
11	1-Ib/incendie du compartiment 11 avec défense contre l'incendie	D	thermique	20	31	45	0	rapide	bord de la rétention
12	1-J/incendie du compartiment 12	D	thermique	28	41	55	0	rapide	bord de la rétention
13	1-Jb/incendie du compartiment 12 avec défense contre l'incendie	D	thermique	19	30	43	0	rapide	bord de la rétention
14	1-K/incendie des compartiments 13 et 14	D	thermique	28	37	47	0	rapide	bord de la rétention
15	1-Kb/incendie des compartiments 13 et 14 avec défense contre l'incendie	C	thermique	14	20	27	0	rapide	bord de la rétention
16	1-L/incendie du compartiment 15	D	thermique	28	39	51	0	rapide	bord de la rétention
17	1-Lb/incendie du compartiment 15 avec défense contre l'incendie	D	thermique	14	18	23	0	rapide	bord de la rétention
18	2-A/UVCE au poste de chargement camion (PCC)	C	surpression	16	25	70	140	rapide	centre glissant sur axe perpendiculaire aux camions
19	2-D/UVCE depuis la cuvette 2	C	surpression	0	0	105	210	rapide	coin nord de la cuvette 2

N°	Désignation du phénomène dangereux	Classe de probabilité	Type d'effet	Zone des dangers très graves (m)	Zone des dangers graves (m)	Zone des dangers significatifs (m)	Zone des effets indirects par bris de vitres (m)	Cinétique	Origine des distances
20	3-A/explosion du bac 1	C	surpression	28	40	73	146	rapide	centre du bac
21	3-C/explosion du bac 3	C	surpression	28	40	73	146	rapide	centre du bac
22	4-A/explosion du bac 11	D	surpression	47	65	115	230	rapide	centre du bac
23	4-B/explosion du bac 12	D	surpression	47	65	115	230	rapide	centre du bac
24	4-C/explosion du bac 13	D	surpression	23	33	59	118	rapide	centre du bac
25	4-D/explosion du bac 14	D	surpression	23	33	59	118	rapide	centre du bac
26	4-E/explosion du bac 15	D	surpression	23	33	59	118	rapide	centre du bac
27	4-F/explosion du bac 16	D	surpression	54	75	131	262	rapide	centre du bac
28	5-E/feu du bac 11	D	thermique	0	0	41	0	rapide	bord du bac
29	5-F/feu du bac 12	D	thermique	0	0	41	0	rapide	bord du bac
30	5-G/feu du bac 13	D	thermique	0	12	26	0	rapide	bord du bac
31	5-J/feu du bac 16	D	thermique	0	0	48	0	rapide	bord du bac
32	6-A/boil over en couche mince du bac 11	E	thermique	50	65	80	0	lente (2)	centre du bac
33	6-B/boil over en couche mince du bac 12	E	thermique	50	65	80	0	lente (2)	centre du bac
34	6-C/boil over en couche mince du bac 13	E	thermique	21	26	31	0	lente (2)	centre du bac
35	6-F/boil over en couche mince du bac 16	E	thermique	58	78	98	0	lente (2)	centre du bac

(2) : à confirmer après avis DDPC

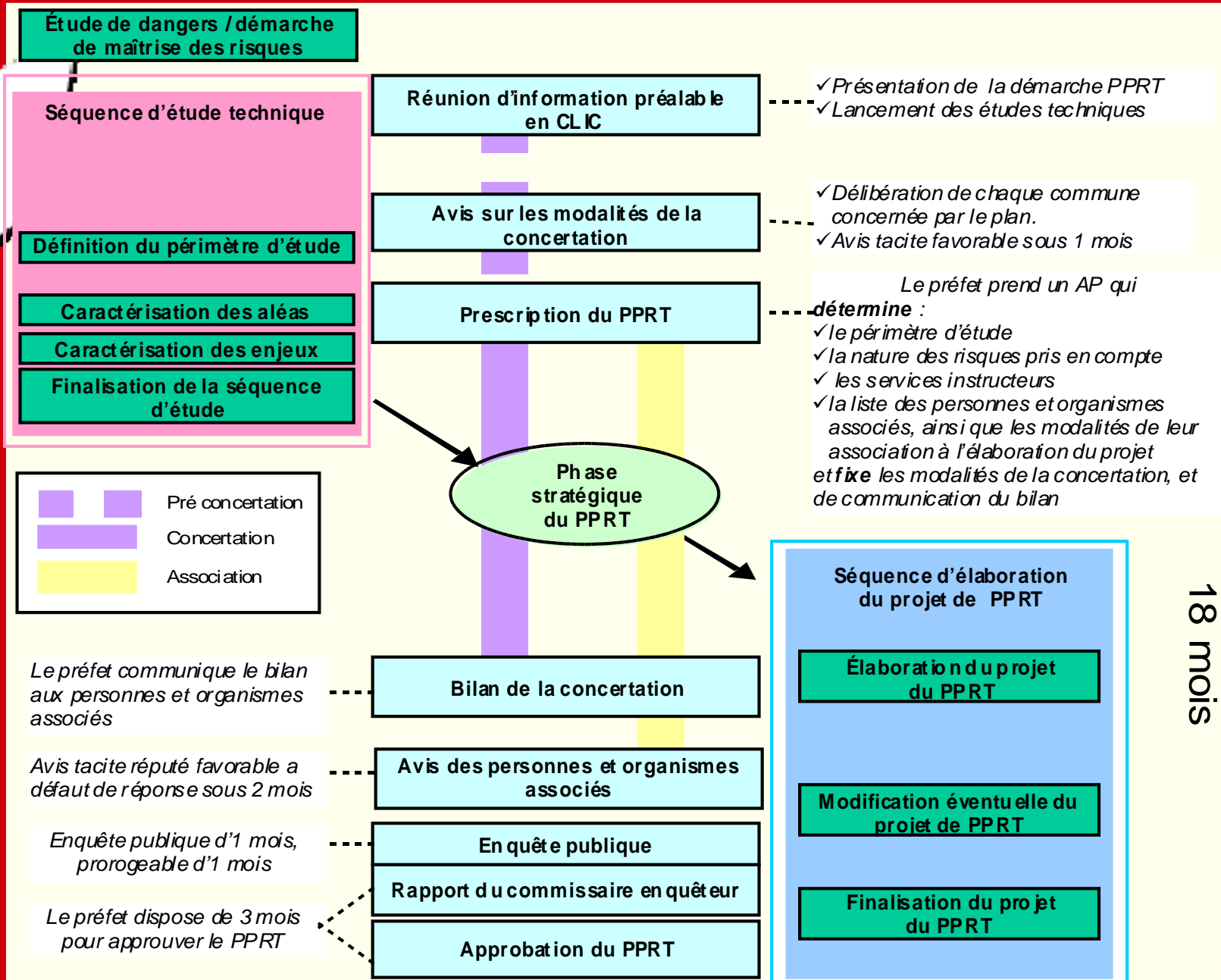
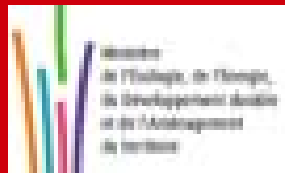
# Cartographie des aléas

- ▶ Territoire susceptible d'être impacté par des effets thermiques et des effets de surpression
- ▶ Aléa technologique : probabilité qu'un phénomène accidentel produise en un point donné des effets d'une intensité donnée, au cours d'une période déterminée.
- ▶ Niveaux d'aléas : combinaison du niveau maximum d'intensité et du cumul des probabilités :

Niveau maximal d'intensité de l'effet toxique, thermique ou de surpression sur les personnes, en un point donné	Très grave			Grave			Significatif			Indirect
	>D	5E à D	<5E	>D	5E à D	<5E	>D	5E à D	<5E	Tous
Cumul des classes de probabilités d'occurrence des phénomènes dangereux en un point donné										
Niveau d'aléa	TF+	TF	F+	F	M+	M	Fai			



# La démarche PPRT



# Concertation avec les habitants : où trouver les informations ?

---

- ▶ Réunion publique du 28 novembre 2008 à Chignin
- ▶ Mise à disposition des documents sur le CLIC et le PPRT en mairie de Chignin et sur le site internet des CLIC de la région Rhône-Alpes :  
[www.clicrhonealpes.com](http://www.clicrhonealpes.com)
- ▶ Possibilité de formuler des observations, de poser des questions par courriel à l'adresse :  
[defense-protection-civile@savoie.pref.gouv.fr](mailto:defense-protection-civile@savoie.pref.gouv.fr)
- ▶ Mise en place d'un registre à la mairie de Chignin pour recueillir les observations du public (y compris les courriers reçus)